

cants et grossistes, assistèrent à une
reproduction d'art donnée par
« Bébé Orchestra » à la salle de l'Or-
phelin et avant le soir, le bureau fédé-
ral de l'U.N.S.O.P. tint une importante
réunion.

Un banquet réunit : congressistes, à
20 h., au Royal-Hôtel.

**Le programme de la journée
d'aujourd'hui**
Lundi 1er juin. — A 9 h. 15, assemblée
générale statutaire de l'U.N.S.O.P. à
l'Exposition ; à 10 h., visite du Musée,
sous la direction du conservateur gé-
néral, M. Théodore Motte, cotisée car-
navalesque ; à 15 h., continuation de
l'assemblée générale de l'U.N.S.O.P. ; à
17 h. 30, assemblée générale de l'A.O.
L.D.M. ; à 18 h. 30, assemblée plénière.

LE CONGRÈS des Médailleurs du Travail à Tourcoing

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cyrille Beque, président du Tribunal
de commerce ; Jules Joire, président de
la Chambre de commerce ; E. Masurel,
président d'honneur des médaillés du
Travail ; Edmond Salement, président de
la Société Industrielle ; J. Masurel, pré-
sident des Amis de Tourcoing et adjoint
au maire ; Léon Jung ; Mme Emile Ti-
berghien-Breuvart, etc.

Le comité actif comprenait MM. Char-
les Doreux, secrétaire ; Louis Ti-
berghien, secrétaire ; Nicole, Fremaux,
Haquette, Miles Wastnye et Maïrey.

Indiquons que le congrès était sous le
patronage des ministres du Commerce,
du Travail, et de la Fédération nationale
des médaillés du Travail, et de la Fédération
à Tourcoing par son président-fondateur,
M. Baillieux.

LA RÉCEPTION DU MINISTRE DU COMMERCE

Le ministre, M. Georges Bonnet, des-
cend du train rapide de 11 h. 24. Sur le
quai, il est reçu par MM. Carles, préfet
du Nord ; Edmond Salement, maire de
la ville de Tourcoing et Maxime Prof.,
adjoint au département de l'Instruction
publique et des fêtes ; Léon Marescaux,
député du Nord ; Baillieux, président gé-
néral de la Fédération nationale des mé-
daillés, et Charles Doreux, conseiller
municipal, président local.

Après de brefs souhaits de bienvenue,
M. Georges Bonnet monte en voiture et
quitte le centre de la ville par l'avenue
Dron et la rue Carnot. Dans la cour de
la gare, les honneurs sont rendus par
l'Harmonie municipale que dirige M. Lu-
cien Nivard, directeur du Conservatoire
national de musique de Tourcoing. Les
membres de la haie dans l'avenue Dron, pour
saluer le représentant du gouvernement
et les autorités.

A L'HOTEL DE VILLE

La clique scolaire, l'Harmonie des Ami-
caux laïques et les filles, aînées devant
la Mairie, rendaient les honneurs.

A 11 h. 35, le ministre se rend gra-
vement au palais de la Mairie et se
rend dans la salle des séances
du Conseil, où attendent le Conseil mu-
nicipal au complet, le comité de la Fé-
dération des médaillés et les représen-
tants des comités cantonaux.

M. Salement, salua les personnalités.
Il rappela les fastes historiques tour-
coingnois, la bataille de 1794, l'ancien
manoir du Bailly, l'Exposition de 1906.
Il parla des peintures murales rappelan-
t, dans cette salle, les événements de
la ville de Tourcoing. M. le Préfet
qui fait sa première visite à Tourcoing,
parlant de la crise qui sévit sur la cité
il déclara : « Puisque le Gouvernement
agit au plus haut, nous, nous, nous
passons. Nous lui en serons reconnais-
sants tant pour ceux qui ont la direction
d'entreprises en péril, que pour ceux qui
ont des ateliers, ou les bons artisans,
les fidèles serviteurs ».

M. Baillieux présenta les 400 délégués
de France et des colonies présents. Il
rappela les vertus patientes de cette
clique que sont les chevrons de travail-
leurs, et le grand banquet de l'après-
midi qui donnera une France libre et heu-
reuse demain.

M. Georges Bonnet, ministre du Com-
merce, remercia le maire de son accueil.
Il se déclara heureux de pouvoir présider
ce magnifique congrès.

« Ministre du Commerce, ajouta-t-il,
j'ai conscience d'avoir fait de mes efforts
pour tenter de limiter la terrible crise
que la France subit. J'ai le ferme espoir
que notre pays et cette ville de Tour-
coing parviendront, grâce aux vertus des
travailleurs, à sortir de cette situation ».

La cérémonie se termina par un défilé
des médaillés, des matras, des vaincus
passés sur les marches du perron d'hon-
neur. Le cortège, formé avenue Dron,
gagna la place Victor-Hassebroucq par
la Grand Place et revint à disloquer.

LE CORTÈGE

Un grand cortège se forma ensuite,
la clique scolaire précédant la file des
voitures officielles. Lents et majestueux,
ils passèrent devant l'énorme
monument aux 2425 enfants de Tourcoing
tués à la guerre. MM. Georges Bonnet,
Carles, Salement et Baillieux, entourés
des autres personnalités, se recueillirent
un instant.

UN BANQUET DE 1.400 COUVERTS

Le banquet de 1.400 couverts eut lieu
à la Condition des matières textiles. A la
table d'honneur, prenaient place, autour
du ministre, du préfet, et du maire, MM.
Doreux, président local ; les adjoints
au maire Masurel, Prof et Brassart ; Ma-
rescaux, député du Nord ; Carles, préfet ;
Salement, député-maire de Dunkerque ;
Baillieux, président fédéral ; Mme Tiber-
ghien, présidente d'honneur ; MM. Jung,
représentant du général ; M. Grange,
Chambre de commerce ; Masurel-Barat-
te, président d'honneur des mutilés du
travail, etc. On remarqua spécialement
MM. Naessens et Duployer, vieux
ouvriers médaillés, qui ont été l'honneur
de l'honneur au titre du travail.

A l'issue de la réunion eut lieu une
réception à l'Hôtel de Ville. Elle fut pré-
sidée par M. CANU, maire, entouré de
ses conseillers municipaux, M. Sarthou,
inspecteur d'Académie ; Maes, députés-
municipaux ; Lebel, maire de Saint-Pol
et maintes autres personnalités.

La deuxième journée du Congrès International de Steno-Dactylographie à Douai

Plus de 300 candidats ont suivi
les épreuves du concours

Le Congrès international de steno-
dactylographie, ouvert samedi, à Douai,
s'est poursuivi hier, sous la présidence
de M. Lallieux, président honoraire de
Cercle sténographique de Douai et de
la Ligue sténographique et dactylogra-
phique du nord de la France.

Dès 8 heures, 300 concurrents étaient
réunis dans la salle de l'Ecole prati-
que Edmond-Labbé : les uns s'affron-
tent dans le concours-championnat de
dactylographie (40, 50, 60, 70 et 80 mots
à la minute) ; les autres, dans le con-
cours de copie commerciale ; d'autres,
dans celui de sténographie ; d'autres,
enfin, dans l'épreuve de steno-éparsteno-
graphie (70 mots à la minute). La tâche
fut rude, paraît-il, tant chez les sténo-
dactylographes que pour les membres des divers
jurys.

LE CONGRÈS A TOURCOING des Libres-Penseurs de la région du Nord



Un groupe de Congressistes devant la Bourse du Travail Unitaire de TOURCOING.

Plusieurs milliers de personnes ont
assisté dimanche à Tourcoing, au Con-
grès régional des « Travailleurs Sans-
Dieu » de la « Libre-Pensée » de la
région Nord de la France.

Les séances de travail se tinrent à la
Maison des anciens syndicats unitaires.
A 10 heures, sur la Grand-Place de
la parité organisée de ce congrès, il
y eut une manifestation où les « Travailliers
Sans-Dieu » se rallièrent sans effort au
Rassemblement populaire ; lutte contre
le fascisme sous toutes ses formes ; dé-
fense de l'U.R.S.S. et de l'École laïque
de la République.

Un rapport documenté sur la question
de l'unité organisée avec la Fédération
Nationale de la Libre-Pensée (dont « Les
Travailleurs Sans-Dieu » sont encore dis-
tincts), fut ensuite lu et approuvé.

Le soir, à 17 heures, les congressistes
assistèrent à une séance récréative don-
née en l'honneur des quarante années de
vie militante du secrétaire général Jean
Roux, Eluist représentant les sections de
Roubaix, Tourcoing, Houplines, Loos,
Lille, Onnaing, Anzin, etc.

de Roubaix-Tourcoing et Lille, et recla-
ma du gouvernement des mesures inter-
nationales favorables à la reprise des
affaires.

M. Georges Bonnet, ministre du Com-
merce et de l'Industrie, remercia la Ville
de l'organisation de ce congrès. Il
déclara notamment : « Les revendica-
tions de M. Baillieux sont justes et mo-
destes. Elles ne peuvent pas ne pas être
prises en considération, et certaines d'en-
tre elles (notamment la médaille de
vermeil trentenaire), recevront solution
de ma rentrée à Paris. Pour le reste,
faites-moi confiance. Je veux les faire
triompher, car votre allocation est une
chose juste et digne ».

« La France a besoin de vivre dans le
travail et dans la paix ». Le ministre ex-
prima le ferme espoir de maintenir en-
tre nations « ces relations économiques
qui sont les sources des relations poli-
tiques », et qui sont des facteurs de paix
internationale ».

LA CLOTURE du Congrès des Avoués au Touquet

Ainsi que nous l'avons relaté, la clô-
ture effective du Congrès des
Avoués a eu lieu hier dimanche.
La matinée fut consacrée à la dernière
discussion et à l'adoption des vœux.
L'après-midi fut toute de distractions
avec le jeu de la pétanque, mais une
inclemence relative du temps, qui
s'était mis à la pluie durant la nuit.

La clôture définitive du congrès pour
notre région du Pas-de-Calais fut, en
fait, marquée par le grand banquet de
ce dimanche qui groula ses assises dans
le Casino de la Forêt.

Le banquet était présidé par M. Ro-
chard, préfet du Pas-de-Calais, rep-
résentant le garde des Sceaux, et M. Goual
Lanos, Procureur général, qui par
le docteur Fouquet, maire du Touquet.

Diverses allocutions furent prononcées
et la soirée se termina au bal.

LE CONGRÈS des délégués cantonaux du Pas-de-Calais à Boulogne

L'importante question
des Colonies de vacances
y a été discutée

La journée d'hier comportait l'ouver-
ture effective du Congrès départemental
des délégués cantonaux du Pas-de-Calais.
Ces derniers, qui avaient été reçus
le soir par le maire de Boulogne et les
membres du Conseil municipal, purent
se mettre au travail dès le matin dans
une des salles réservées de l'Hôtel de
Ville.

La réunion eut lieu sous la présidence
effective de M. Siombing, président de
la F. D. entouré de M. Canu, maire de
Boulogne ; MM. Mathon d'Arras ; Boc-
quillon, de Béthune ; de Roy, de Pa-
ris ; de Béhéme, de Valenciennes ; de
St-Omer ; Salmon, de Saint-Pol, vice-pré-
sident de la F. D. Henri Maras et Vol-
taire Cadu, secrétaires généraux de la
F. D. Cette séance d'ouverture comportait
les questions : Des colonies de vacan-
ces ; Des fêtes scolaires.

A l'issue de la réunion eut lieu une
réception à l'Hôtel de Ville. Elle fut pré-
sidée par M. CANU, maire, entouré de
ses conseillers municipaux, M. Sarthou,
inspecteur d'Académie ; Maes, députés-
municipaux ; Lebel, maire de Saint-Pol
et maintes autres personnalités.

La deuxième journée du Congrès International de Steno-Dactylographie à Douai

Plus de 300 candidats ont suivi
les épreuves du concours

Le Congrès international de steno-
dactylographie, ouvert samedi, à Douai,
s'est poursuivi hier, sous la présidence
de M. Lallieux, président honoraire de
Cercle sténographique de Douai et de
la Ligue sténographique et dactylogra-
phique du nord de la France.

UNE CÉRÉMONIE DU SOUVENIR AU MONT DES CATS

Elle aura lieu le 7 juin et sera
présidée par le général Weyrand
accompagné de l'Amiral Lacaze

La Ligue Canadienne Française du
Sousvenir, fondée en 1920, n'a pas per-
due le souvenir de la bataille de Mété-
ren, et allés tombés autour du Mont des
Cats, organisée pour le dimanche 7 juin
prochain une manifestation dont le gé-
néral Weyrand a accepté la présidence.

Ce sera une émouvante cérémonie du
Souvenir dont le retentissement sera
considérable, tant par l'éclat donné à
cette journée que par la présence de hau-
tes personnalités françaises et alliées, civils
et militaires.

En voici le programme :
A 10 h. 15, réception des notabilités,
11 h., en l'église abbatiale, Office par Mgr
Luisi, évêque de la Région ; à 12 h., dé-
jeuner au 1er corps, 12 h. 30, déjeu-
ner dans une salle de l'abbaye.

A 14 h. 15, arrivée des groupements patrio-
tiques de la région, la clique et les sym-
phonies de la Sainte-Georges de Merville,
les officiers et sous-officiers de réserve,
les délégations des Anciens Combattants
de Bailleul-Méteren, Flêtre, Caestre,
Boescheppe, Berthens, L'Escaut, Cappel,
Lezennes, etc. Les réserves des deux
cantons de Bailleul, la délégation d'Anciens
Combattants et la musique polonoise.

Le général Weyrand prononcera une
allocution. Ensuite, suivi des notabilités
il passera en revue les Sociétés. Au cours
de cette revue, il remettra la médaille
militaire au Père Trappiste Barbier, mu-
tilé de guerre, et le nouveau drapeau
de sous-officiers des cantons de Bailleul.

Les autorités et les sociétés rendront
suite au Mémorial canadien, où le
général Weyrand et l'Amiral Lacaze dé-
poseront une plaque de bronze au pied
du monument. Une allocution sera alors
prononcée par l'Amiral Lacaze.

L'entrée du monastère est strictement
réservée aux invités.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 1er juin 1936. —
Soleil : lever, 3 h. 34 ; coucher, 10 h. 13.
Lune : lever, 12 h. 18 ; coucher, 1 h. 8.
Aujourd'hui : Saint-Paulin. — Demain :
Saint-Emille

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. —
Observations faites le 30 mai 1936 à 10 h.
Baromètre : 750,4 ; hauteur de la pluie :
18 h. 3 min 9 ; Thermomètre : fond, 10,2 ;
minima, 7,5 ; maxima de samedi, 16,2 ;
de dimanche, 16,2 ; Direction du vent, secteur Nord-
Nord-Est ; Force du vent, 1 à 2 ; Prévisions
pour la journée de lundi : frais, quel-
ques pluies.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. —
Ces prévisions sont basées sur les observations
effectuées, à l'heure de la publication, sur
des stations Nord-Ouest approchées. Le maxi-
mum de température sera stationnaire ou
en faible hausse par rapport à la veille.

NOTIFICATION. — Dans la promotion
violente qui a paru hier, à l'« Officiel », nous
avons remarqué un nom de notre pays
qui n'est pas — paraît-il — légal.
La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.
La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

LES FÉTES DE LA PENTECÔTE
Fêtes des quartiers Luxembourg
Fresnoy. — Tous les jours, de 10 h. à 18 h.,
dans les débits du secteur et courses
cyclistes, à 10 h. et à 15 h.
Bardière de la rue de l'Ommelet. —
De 8 h. à midi.

SERVICE DE SANTÉ
Pharmaciens de garde. — MM. Van
Bockstal, 53, rue du Collège ; Dezoeteu,
43, rue du Présenoy.

Médecins de service. — MM. Féron,
13, rue des Arts ; Peingnez, 82, rue des
Sept-Ponts, tel. 568.85.

T. RABAS CONSIDÉRABLES
S. sur postes neufs et garantis
mais ternis ou rayés par
expositions et étalages.
F. VOLTRAM 34 Bd République
71 rue de l'Espérance 4540

**Les festivités
de la rue de Béthune
ont remporté un gros succès**

Les fêtes des quartiers Luxembourg
et Fresnoy se sont déroulées dans une
ambiance de joie et de confiance, sur la
voix de la musique et du chant. Une
comité organisateur. Une foule nom-
breuse assista, hier après-midi, aux
différentes épreuves sportives, notamment
l'épreuve de marche, qui donna les ré-
sultats suivants : 1. J. Bouché ; 2. J.
aquo, Lessers et Brizès ; 8. ex aequo ;
Bourgeois et Taccala, tous deux Rou-
baisiens.

Il va sans dire qu'aux deux cham-
pionnes demeurées championnes par
leurs succès, ont été adressés toutes
les félicitations du Comité. Chacune
d'elles reçut, en soirée, une œuvre d'art
offerte par le Comité de la Foire com-
merciale et deux prix donnés par le
Congrès.

La 2^e séance du Congrès
Après un amical déjeuner, les confé-
renciers se retrouvèrent réunis autour de
la table verte, pendant que leurs col-
lègues visitaient la ville, guidés par un
aimable cicerone en la personne de M.
Dupont-Devimereux délégué par les
« Amis de Douai ».

Entre-temps, à 17 h. 30, se tint à l'École
primaire, la deuxième séance du Con-
grès, au cours de laquelle les membres
de la Fédération nationale des sténogra-
phes Prévoit-Delauant ont renouvelé
bimot qu'il suit son conseil ; président
d'honneur M. C. Griffon, de Paris ;
vice-présidents : M. Paul Fleury, de Paris ;
vice-présidents : MM. Basset, de Saint-
Denis, M. Charles, de Saint-Mandé, Gil-
bert de Mathes, de Valenciennes ; secrétaire
général, M. E. de Douai ; secrétaire
adjoint : M. R. Roy, de Paris ; secrétaire
adjoint : M. Henry Fleury, de Paris ;
trésorier : M. Fischer, de Paris ;
trésorier adjoint : Mme Savry,
d'Auxerre ; archiviste : E. Boisars, de
Paris ; membres : MM. Banca, de Saint-
Denis ; Marsol, du Mans ; Mme Batisse,
de Rennes ; Mlle Beuchart, de Châteaun-
Gonthier ; M. de Gravelle, de Bruxelles ;
M. Deslogis, d'Ivry ; M. Dhelly, de Pa-
ris ; M. Eucher, de Roubaix ; M. Julien,
de Paris ; M. Noyant, de Paris ; M.
trésorier, M. E. Roy, de Paris.

Les résultats du concours ne seront
connus que tardivement, les prix devant
être remis à la suite du banquet de clô-
ture, salle gothique de l'hôtel de ville,
sous la présidence de M. Daugy, sous-
préfet de Douai.

**A L'ASILE D'ALIÉNÉS
D'ARMENTIÈRES**
Par arrêté en date du 29 mai 1936, M.
Descombe a été nommé secrétaire de
direction de l'Asile public autonome
de M. Decreux (tour au choix du
ministère).

UN ÉLECTRICIEN père de neuf enfants électrocuté à Bailleul

Hier après-midi, par suite de la rup-
ture d'un fusible à la cabine de trans-
formation de la Société Artésienne, si-
tuée route de Météren, à Bailleul, la
population se voyait privée d'électricité.

Le directeur, M. Monnoir, coupe lui-
même le courant au disjoncteur afin de
permettre à l'électricien, M. Hilde Mau-
rice, 40 ans, d'effectuer la réparation né-
cessaire. Ce dernier monta alors au-des-
sus de la cabine de transformation et à
peine s'y trouva-t-il qu'il fut électrocuté
et entièrement carbonisé.

On se demanda à la suite de quelles
circonstances M. Hilde fut ainsi électro-
cuté.

Pour pouvoir retirer le cadavre de M.
Hilde, il fallut attendre que le courant
soit coupé dans tous les secteurs avoi-
nants et de ce fait toute la région de
Bailleul fut privée d'électricité durant
un assez long moment.

M. le commissaire de police a immé-
diatement ouvert une enquête et a établi un
rapport qui sera adressé au Parquet. Ce
dernier ordonnera sans doute, une en-
quête technique afin d'établir les cir-
constances qui provoquèrent cet accident.

LE « PLUS JEUNE MAIRE DE FRANCE » M. PAUL CUISINIER, D'ANHIER... N'EST PLUS MAIRE

Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat
M. Paul Cuisinier, avocat au barreau
de Douai et élu maire d'Anhiers par la
volonté du peuple en mai 1935 à l'âge de
22 ans, offrait l'occasion au Conseil
d'Etat à statuer sur son cas, en même
temps que sur le cas de quatre de ses
collègues du Conseil municipal, dont
le nom est resté inconnu, dont l'élec-
tion n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

UN ÉLECTRICIEN père de neuf enfants électrocuté à Bailleul

Hier après-midi, par suite de la rup-
ture d'un fusible à la cabine de trans-
formation de la Société Artésienne, si-
tuée route de Météren, à Bailleul, la
population se voyait privée d'électricité.

Le directeur, M. Monnoir, coupe lui-
même le courant au disjoncteur afin de
permettre à l'électricien, M. Hilde Mau-
rice, 40 ans, d'effectuer la réparation né-
cessaire. Ce dernier monta alors au-des-
sus de la cabine de transformation et à
peine s'y trouva-t-il qu'il fut électrocuté
et entièrement carbonisé.

On se demanda à la suite de quelles
circonstances M. Hilde fut ainsi électro-
cuté.

Pour pouvoir retirer le cadavre de M.
Hilde, il fallut attendre que le courant
soit coupé dans tous les secteurs avoi-
nants et de ce fait toute la région de
Bailleul fut privée d'électricité durant
un assez long moment.

M. le commissaire de police a immé-
diatement ouvert une enquête et a établi un
rapport qui sera adressé au Parquet. Ce
dernier ordonnera sans doute, une en-
quête technique afin d'établir les cir-
constances qui provoquèrent cet accident.

LE « PLUS JEUNE MAIRE DE FRANCE » M. PAUL CUISINIER, D'ANHIER... N'EST PLUS MAIRE

Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat
M. Paul Cuisinier, avocat au barreau
de Douai et élu maire d'Anhiers par la
volonté du peuple en mai 1935 à l'âge de
22 ans, offrait l'occasion au Conseil
d'Etat à statuer sur son cas, en même
temps que sur le cas de quatre de ses
collègues du Conseil municipal, dont
le nom est resté inconnu, dont l'élec-
tion n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît-il — légal.

La notification de la décision du Con-
seil d'Etat vient seulement de parvenir
aux intéressés.

Anhiers aura donc maintenant cinq
conseillers nouveaux à élire. Il faudra
ensuite élire le maire. Et si M. Paul
Cuisinier est réélu, il ne restera plus
petite commune douaisienne, dont l'é-
lection n'était pas — paraît